

L'ESSOR DES CENTRES NATURISTES EN FRANCE (DU XIX^E AU MILIEU DU XX^E SIÈCLE). VERS UNE REDÉFINITION SPORTIVE D'UNE NATURE SAUVAGE ?

SYLVAIN VILLARET

UNIVERSITÉ DU MAINE, LABORATOIRE VIPS EA 4636

[sylvain.villaret@univ-lemans.fr]

RÉSUMÉ. INVENTÉ AU XVIII^E SIÈCLE, LE NATURISME SE DÉVELOPPE EN RÉACTION AUX BOULEVERSEMENTS QUI TRAVERSE L'EUROPE DU PREMIER XIX^E SIÈCLE. FONDÉ SUR LE MYTHE D'UN RETOUR SALVATEUR À LA NATURE, IL INCARNE UNE PHILOSOPHIE DE SOINS AVANT DE S'AFFIRMER EN TANT QUE THÉRAPEUTIQUE ET HYGIÈNE DE VIE. EN ALLEMAGNE, LES PREMIERS CENTRES NATURISTES SONT DES LIEUX DE CURE OÙ L'ON VIENT RECOUVRER LA SANTÉ AU CONTACT D'UNE NATURE SAUVAGE. ILS ÉVOLUENT RAPIDEMENT EN SUIVANT LE MODÈLE DES STATIONS THERMALES ET CLIMATIQUES. AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE, LE NATURISME SE RECONFIGURE AUTOUR DE CENTRES DE LOISIRS IMPLANTÉS EN PLEINE NATURE OU EN ZONE PÉRIURBAINE. ON OBSERVE LA PLACE ET L'IMPORTANCE CROISSANTES ACCORDÉES AUX SPORTS DANS CES STRUCTURES, COMME DANS LES PROJETS NATURISTES DONT ELLES SONT ISSUES. TRANSPOSÉES EN MILIEU NATUREL, CES PRATIQUES PHYSIQUES RÉVÈLENT, *IN FINE*, L'AMBIGUÏTÉ DE LA DÉMARCHE DES PIONNIERS DU NATURISME. EN EFFET, LE RETOUR À LA NATURE S'OPÈRE SELON UNE RATIONALITÉ, UNE ESTHÉTIQUE PROPRES À LA MODERNITÉ. LA NATURE SAUVAGE CÈDE PROGRESSIVEMENT LA PLACE À UNE NATURE CIVILISÉE, DOMESTIQUÉE, AFIN D'EN MAXIMISER LES EFFETS "VITALISANTS". CE PROCESSUS FAVORISE SA DÉCLINAISON SPORTIVE, SON INSCRIPTION DANS UN IMAGINAIRE SPORTIF OÙ LA DIMENSION LUDIQUE, HÉDONISTE, CÔTOIE LA QUÊTE DE PERFORMANCE.

Inventé en France au XVIII^e siècle, le naturisme incarne tout d'abord une philosophie de traitement reposant sur l'idée d'une *natura medicatrix* ("nature médecin des maladies") avant de se décliner, sous l'influence des pays germaniques, en thérapeutique puis en hygiène de vie. Au début du XX^e siècle, il est érigé en mode de vie et ses tenants prônent une réforme sociale et politique radicale (Villaret, 2005). Fondé sur le mythe d'un retour salvateur à la nature (Baubérot, 2004), il se développe en réaction aux bouleversements sociaux, politiques et industriels qui traversent l'Europe et déstructurent les identités collectives "traditionnelles". En Allemagne comme en France, les premiers centres naturistes sont ainsi des lieux de cure implantés en bord de mer ou en altitude, où l'on vient recouvrer une santé altérée par les conditions de vie moderne artificielles, au contact d'une nature sauvage, rustique. Avec le temps et le succès, ils évoluent en suivant le modèle que constituent les stations thermales et climatiques qui leur sont contemporaines, oscillant entre l'ascétisme d'une clinique de soins et l'hédonisme des villégiatures aristocratiques. Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que le naturisme français s'émancipe de son ancrage médical et s'organise en mouvements de réforme de la vie, suivant de quelques décennies son homologue allemand. De fait, une nouvelle génération de centres sort de terre. Depuis

lors, la promotion et l'essor du naturisme reposent sur la création de centres de loisir en pleine nature où la vie s'organise en grande partie autour de la pratique d'activités sportives et ludiques et de types de gymnastique les plus divers (européens comme orientaux).

À partir de l'étude des principaux centres naturistes ouverts dans la période considérée et de l'analyse des projets de réforme qui les soutiennent – dans le cadre d'une histoire culturelle et sociale –, il s'agira de montrer comment le sport moderne se trouve intégré dans une démarche de retour à la nature. Outre l'engouement porté aux activités sportives de pleine nature, le sport et la gymnastique se voient d'ailleurs transposés en milieu naturel. Nous considérons ainsi que l'usage massif du sport, même s'il aboutit à une reconfiguration voire à une redéfinition de sa pratique, révèle, *in fine*, l'ambiguïté de la démarche des pionniers du naturisme, caractéristique d'une des dimensions de la "naturalité" contemporaine. En effet, le retour à la nature s'opère selon une rationalité caractéristique de la modernité (Charle, 2011). La nature est ainsi *reconstruite* selon des procédés rationnels en fonction d'une image mythique, fantasmatique, et d'une certaine esthétique. Dans le détail, le recours à un large éventail de pratiques physiques, et tout particulièrement au sport, relève tout autant d'une stratégie de discipline des corps et des sens perçue comme

nécessaire que de la construction d'une légitimité face à la suspicion, voire à la condamnation, suscitée par le dévêtissement lors de cette période.

UN DÉTOUR PAR L'ALLEMAGNE : L'ESSOR D'UNE HYGIÈNE NATURISTE OUTRE-RHIN

Au XVIII^e siècle, la création en France du concept de naturisme, sous la plume du célèbre D^r Théophile de Bordeu, est à resituer dans un affrontement opposant classiques et modernes, sur fond de redécouverte du corps et de la nature. On trouve d'un côté ceux qui plaident en faveur du respect de la tradition hippocratique et, plus largement, d'un retour à l'héritage antique caractérisé par l'idée d'une *natura medicatrix*. Inscrite dans la tradition médicale, la médecine naturiste relève alors d'une philosophie de traitement qui ne donne pas lieu à l'ouverture d'établissements spécifiques. De l'autre côté se rassemblent les prosélytes d'une approche interventionniste, allopathique, adossée à la science et visant à combattre les manifestations de la maladie au moyen d'une pharmacopée chimique toujours plus sophistiquée. Cependant, avec l'essor du positivisme, les nouvelles découvertes scientifiques, la médecine néo-hippocratique est en voie de marginalisation, recroquevillée au sein de certaines spécialités médicales et de rares facultés de médecine (Montpellier, Paris). Rien ne semble

alors pouvoir arrêter cette spirale du déclin conduisant à la relégation du naturisme au rang des médications passées et dépassées.

C'est d'outre-Rhin que vient son salut, son renouveau. L'histoire du naturisme s'inscrit en effet dans une dimension européenne. Elle rend compte de la circulation des hommes, des idées, dont l'importance a été soulignée par Daniel Roche à propos notamment du siècle des Lumières (Roche, 1993). En effet, il nous faut considérer ici l'influence qu'ont eue les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau non seulement en France mais dans les pays germaniques, et, en retour, l'exemple majeur qu'ont constitué les réalisations naturistes d'outre-Rhin. Témoignage d'une bascule concernant les représentations de la nature, les écrits rousseauistes se diffusent largement au sein des élites intellectuelles de toute l'Europe, et en particulier au cœur des États allemands et de l'Autriche-Hongrie. Leur propagation illustre tout comme elle conforte un sentiment exacerbé d'éloignement de la nature avec comme corollaire une "urbaphobie" prononcée (Baubérot et Bourillon, 2009). Elle nourrit et, dans une certaine mesure, catalyse l'évolution du naturisme à la faveur d'un contexte marqué par la succession rapide de bouleversements touchant à la sphère tant sociale et culturelle que politique. On ne saurait en effet négliger l'impact de la perte de repères que suscitent ces transfor-

mations de fond. La conviction largement partagée d'un affaiblissement des populations, d'une décadence, avec en contrepoint le fantasme d'un âge d'or marqué par la force et la puissance d'un peuple germanique, en est l'expression probante. Les écrits de Friedrich Nietzsche tout comme l'œuvre de Richard Wagner en sont empreints (Astor, 2011 ; Wagner, 2012). Les textes de Rousseau apportent ainsi une réponse – suivre la nature, retourner à elle – aux interrogations existentielles, aux angoisses de cette époque tout comme ils créent une attente, une demande, un désir de réalisation. Si l'on suit Marc Boyer, ils ont clairement "*modifié les sensibilités*" (Boyer, 2000, p. 130), déterminé notamment la progressive redécouverte d'une nature jusqu'alors dédaignée par des voyageurs préférant les étapes urbaines ou patrimoniales. Sans pouvoir apprécier précisément leur impact, on est légitimement porté à considérer qu'ils ont favorisé l'essor de "cures naturelles" inventées par des guérisseurs à l'aube du XIX^e siècle. Vinzenz Priessnitz en est le personnage emblématique. Simple paysan, il soigne à l'occasion ses congénères de Gräfenberg, petit village de Silésie autrichienne, au moyen de sa *Wasserkur* ("cure d'eau"). La notoriété de ses traitements à base de bains et d'enveloppements humides grandissant, il se voit bientôt sollicité par une clientèle aisée en provenance de toutes les cours d'Europe. À partir des années 1830,

sa réussite financière fait des émules dans toute l'Europe. Sous son influence, la cure d'eau s'affirme dès lors comme la matrice des traitements naturels.

DU SPORT À LA CURE... NATURISTE (XIX^e SIÈCLE) : LE MODÈLE ALLEMAND

La nouveauté qui se dessine en Silésie ne réside pas tant dans les traitements proposés. La présence de guérisseurs est d'ailleurs attestée de longue date, tout comme le recours aux vertus curatrices, magiques de l'eau, fruit d'un imaginaire mêlant empirisme, croyances païennes et religion chrétienne. Cette rupture se cristallise tant autour des significations que ces pratiques thérapeutiques revêtent, avec le rejet revendiqué de la médecine moderne, allopathique, que de l'engouement qu'elles suscitent au sein de la population. On assiste en effet à l'institutionnalisation rapide du mouvement en faveur des traitements naturistes. Concurremment à l'érection d'établissements de cure naturelle dans la plupart des États allemands se constituent des sociétés visant à populariser les traitements naturistes. Ce processus favorise l'appropriation des cures naturistes par une partie croissante du corps médical. Il induit également une complexification et une formalisation toujours plus précises de la thérapeutique. Sous l'influence notamment de Theodor Hahn, d'Eduard Baltzer ou de

Maximilian Bicher-Benner (Garden, 2008), le modèle thérapeutique qui tend à s'imposer dans la seconde moitié du XIX^e siècle articule un ensemble de pratiques visant à tirer profit des forces vitales contenues dans les différents adjuvants naturels afin de stimuler la réaction naturelle curatrice. Cures d'eau, d'air et de soleil, alimentation rustique à dominante végétarienne, traitements à base d'extraits de plantes fondent ainsi un retour thérapeutique à la nature qui se prolonge à travers une hygiène de vie stricte. Et pour cause, située dans des espaces reculés, montagnards, comme à Gräfenberg, à Wörishofen (Bavière) avec Sebastian Kneipp, ou à Veldes (Slovénie autrichienne) avec Arnold Rikli, la cure se conçoit avant tout comme l'antithèse de la vie moderne dans les grands centres urbains. L'ascétisme des conditions de vie, la rusticité tant des installations que du couchage, des vêtements ou de l'alimentation en sont un des versants notables. L'individu se trouve confronté à la rudesse de la nature et, en retour, bénéficie de sa force curatrice brute, de ses vertus vitalisantes.

Négligés au commencement, oblitérés au profit de l'usage d'un agent naturel privilégié (air, eau), la gymnastique et le sport font progressivement leur chemin dans ces lieux de cure alternatifs. Ils sont considérés bientôt comme des activités complémentaires, logiques, dans la mesure où ils permettent de stimuler

la force vitale de tout un chacun, de délasser les esprits et d'endurcir les corps. Reste que ces atermoiements rendent compte, fort probablement, de l'inexpérience et de l'inculture des pionniers concernant les systèmes de gymnastique qui leur sont contemporains. Avec le temps et l'élévation du niveau socioculturel des concepteurs comme celui de leurs disciples, les activités physiques deviennent des adjuvants thérapeutiques naturels de premier plan, même si leur usage reste souvent peu formalisé. À ce propos, on se doit de relever l'éclectisme des pratiques. La gymnastique de Friedrich Ludwig Jahn et ses succédanés côtoient les exercices analytiques de Pehr Henrik Ling, les massages ainsi que divers jeux et sports mondains.

Au crépuscule du XIX^e siècle, la cure de mouvement vient finalement s'adjoindre aux autres thérapeutiques naturistes afin de ne former qu'un tout. Outre les bassins de natation, trapèzes, barres parallèles, barres fixes, tourniquets, haltères, ballons et balles et autre matériel gymnique et sportif parsèment ainsi les centres naturistes de renom. Les établissements ouverts par le D^r Heinrich Lahmann à Weisser Hirsch (1887) ou encore par Friedrich Eduard Bilz à Radebeul (1895), tous deux situés près de Dresde, incarnent cette nouvelle génération de structures prestigieuses incluant des aménagements sportifs et ludiques importants. La fréquentation d'une clientèle toujours plus raffinée, et aussi féminine, joue

très certainement un rôle moteur dans ces évolutions. On peut aussi discerner l'influence du modèle que constituent stations balnéaires, thermales et climatiques alors en pleine expansion (Gerbod, 1983). De fait, la sobriété des premières installations naturistes cède souvent la place au raffinement, voire au luxe ostentatoire. La rudesse des traitements est édulcorée ; la nature sauvage, civilisée, esthétisée, réifiée.

Cet essor de la gymnastique et, dans une moindre mesure, du sport s'observe aussi au niveau des centres naturistes de moindre envergure. En effet, il existe un deuxième prototype de structures qui se développe dès les années 1830 : celui constitué par les *Naturheilvereine* ("sociétés pour les traitements naturels"). Fondées à l'origine par des partisans des thèses de Priessnitz, ces structures visent à enseigner à leurs membres comment prendre soin de leur santé en menant une vie naturelle et, plus largement, à populariser la thérapeutique sans médicaments. Après la création, en 1872, d'une première fédération pour la santé naturelle en Saxe, c'est tout le Reich qui est concerné avec la transformation, en 1883, de cette fédération en "association allemande pour la médecine naturiste et l'hygiène populaire". En 1888, elle devient l'"union des sociétés allemandes pour une manière de vivre et de se soigner conformément à la nature⁽¹⁾" et compte déjà 19 000 adhérents en 1889. En 1913, ce ne sont pas moins de 885 sociétés qui

lui sont affiliées pour un total de 148 000 membres (Krüger, 1991, p. 143). Ces structures, dénuées de finalités mercantiles, se dotent vers la fin du XIX^e siècle de terrains pour la pratique des bains atmosphériques prônés par Rikli et y aménagent des installations gymnastiques et sportives. Il n'en demeure pas moins vrai que la pratique de la gymnastique l'emporte alors largement sur le sport dans les diverses structures naturistes. De ce point de vue, il semble en effet que le naturisme n'échappe pas à la règle générale, tout du moins à celle prévalant dans les États allemands. C'est d'ailleurs dans les lieux de cure fréquentés par une aristocratie dont le regard se porte à l'ouest, du côté de l'Angleterre, que les sports mondains font leur chemin.

Quoi qu'il en soit, cette acculturation sportive grandissante est à lire également à l'aune de l'institutionnalisation de la gymnastique et du mouvement sportif. De pratique élitiste, marginale, la gymnastique devient, sous l'influence de Friedrich Ludwig Jahn et de son *Turnen*, une pratique de masse. Elle est popularisée dans tous les États allemands et soutenue par les autorités dès le milieu du XIX^e siècle. Et ce ne sont pas moins d'un million cent mille personnes qui fréquentent les sociétés de gymnastique en 1911. Le champ de l'éducation physique et du sport ne manque donc pas d'irriguer par différents canaux celui du naturisme.

Pour aller plus loin, on est porté à penser que l'essor simultané des

cures naturelles et de la gymnastique n'est pas une coïncidence. Ces deux phénomènes s'enracinent dans le même terreau fertile des bouleversements identitaires. Ils représentent deux stratégies de construction identitaire parmi d'autres, issus de la même centration des sociétés sur le corps, dans le cadre de la montée de l'individu (Gauchet, 2005). S'y entremêlent problématique personnelle et constitution des États-nations (Thiesse, 1999).

Ces deux phénomènes s'articulent alors autour d'un culte de la nature, mais pas seulement. Ils se nourrissent aussi de la référence à un passé idéalisé, à un temps mythique, originel, où l'homme brillait par sa force physique et morale, où s'affirmaient les peuples souverains. Le haut Moyen Âge et ses récits de conquêtes, l'Antiquité gréco-latine et sa statuaire focalisent ces fantasmes, stimulant les premières recherches archéologiques et la création des musées modernes dans un mouvement centrifuge mêlant histoire mémorielle et œuvre de patrimonialisation tous azimuts. Redessinées, reconstruites, comme dans le cas des Jeux olympiques modernes, des musiques populaires dont Johann Gottfried Herder se fait le dépositaire ou de l'imposture des poèmes d'Ossian (barde écossais du III^e siècle) (Gumpłowicz, 2012), ces deux périodes en viennent à incarner les exemples tangibles d'un possible renouveau.

Ces traits communs au naturisme, à la gymnastique et au sport éclairent

la prétention de leurs promoteurs à les ériger respectivement en pratique unificatrice, synthétique, relevant non seulement de l'hygiène, mais, de plus en plus, d'un mode de vie. La porosité du champ de l'éducation physique et des sports au naturisme, que ce soient dans les pays germaniques ou en France, nous le verrons plus loin, y trouve une de ses explications.

De fait, la figure du naturiste peut paraître, à la fin du XIX^e siècle, relativement proche de celle du gymnaste, du sportif, ou encore de l'adepte de la culture physique, tels que les entendent leurs ardents propagandistes. Nombre de sociétés de gymnastique s'apparentent d'ailleurs à de véritables centres naturistes et inversement, comme le révèlent les portraits qu'en dressent les observateurs français à l'aube du XX^e siècle (Doyen, 1907, p. 446). Très au fait de ce qui se passe en Allemagne, le célèbre promoteur de gymnastique Jørgen Peter Müller popularise dans les pays nordiques, à travers ouvrages et réalisations, cette alliance étroite entre naturisme et éducation physique (Müller, 1909 et 1912).

UNE DÉCLINAISON FRANÇAISE (1870-1918)

Bien que les cures naturistes soient rapidement connues en France – dès les années 1830 en ce qui concerne celle de Priessnitz –, elles tardent à être imitées. Face à ces traitements empiriques, les praticiens français,

acquis pour une grande majorité au positivisme et forts de leurs prérogatives juridiques, jouent le rôle sinon de barrage impénétrable du moins de filtre efficace. La cure de l'autodidacte de Gräfenberg se voit ainsi "récupérée", détournée, transposée dans les stations thermales et balnéaires, notamment sous la forme d'une hydrothérapie scientifique. Elle devient une forme de traitement parmi d'autres, intégrée dans un large éventail de pratiques auxquelles sont soumis les curistes.

Par suite, les réalisations naturistes françaises, et revendiquées comme telles, accusent un temps de retard sur celles de leurs voisins d'outre-Rhin. En effet, il faut attendre la fin du XIX^e siècle et la formalisation d'une "version française" mêlant tradition hippocratique, démarche scientifique et cures naturelles allemandes pour que le naturisme accède à une certaine légitimité et que fleurissent les premiers établissements de cure naturiste dans l'Hexagone. Par ailleurs, forte de son succès, cette médecine alternative ne peut être traitée par la communauté médicale avec la même désinvolture qu'en 1840⁽²⁾.

Comme en Allemagne, la diffusion des traitements s'opère à la faveur de l'âge d'or du thermalisme, mais aussi dans un contexte difficile, marqué, entre autres, par la crise économique des années 1870 et la défaite cuisante lors de la guerre franco-prussienne. Elle procède en premier lieu d'une logique commer-

ciale circonscrite au champ médical. Après une première dissémination de la *Wasserkur* de Priessnitz dans les stations thermales et balnéaires, des instituts kneippistes sont implantés dans les grandes villes françaises dès les années 1890 : Paris et Lyon, en premier. Au même moment, plusieurs stations, comme celle de Sables-Bains (Loire) ou celle de Valentin (à Monaco), cèdent également à la mode de l'hydrothérapie kneippiste. Les régions frontalières avec l'Allemagne ou temporairement occupées par ses troupes sont des lieux propices à l'enracinement du naturisme allemand. En Alsace, par exemple, le prêtre Nicolas Neuens dirige successivement deux maisons de cure hydrothérapique à Diekirch et à Echternach à la fin du XIX^e siècle. Cela étant, la pratique des exercices physiques, des sports, est limitée sinon inexistante dans ces structures arc-boutées sur la cure d'eau.

Il appartient dès lors au D^r Albert Monteuis d'avoir fondée, en 1905, à Nice, un des tous premiers établissements naturistes dans la lignée directe de celui de Rikli ou de Bilz : la Sylvabelle. En 1910, il récidive en ouvrant sur les hauteurs de la Baie des Anges la villa Saint-Antoine, une maison de repos naturiste. Le D^r Monteuis incarne cette nouvelle génération de médecins qui inscrivent le naturisme allemand dans la modernité scientifique sans se couper de l'héritage hippocratique. Pour preuve, il aménage dans les centres qu'il dirige des parcs de bains atmo-

sphériques. Son avant-gardisme sur le plan national se traduit à travers son usage des exercices physiques. Il leur réserve une place essentielle dans ses traitements. De fait, influencé notamment par les propositions du D^r Fernand Lagrange et du Danois Jørgen Peter Müller, il prône une "gymnastique naturelle", censée provoquer "un bain intérieur" (Monteuuis, 1903, p. 228) en sollicitant les muscles de la poitrine, de l'abdomen et de la ceinture lombaire. Cette gymnastique naturelle est systématiquement associée aux bains extérieurs d'air et d'eau. Sa "triple gymnastique respiratoire, abdominale et cutanée" (Monteuuis, 1911, p. 227), esquissée dès 1903, devient la base du traitement que reçoivent ses patients à Nice. Outre les exercices gymnastiques, les jeux, le D^r Monteuis n'hésite pas à recommander la pratique des sports pour tous, les femmes devant, toutefois, exercer cette activité de façon modérée et raisonnable. Il n'en reste pas moins que la natation, le tennis, le canotage et, surtout, la bicyclette sont préconisés pour ces dernières. En 1909, l'abbé Neuens l'imité en lançant un dernier établissement naturiste à Weilerbach (Luxembourg) qu'il baptise Héliar.

Au début du XX^e siècle, le champ de l'éducation physique et des sports, qui se structure autour de la lutte contre la dégénérescence de la race, est en passe de devenir en France un lieu d'élection pour les thèses et les pratiques naturistes. Réunis par

des préoccupations communes, des constats similaires quant aux méfaits de la civilisation moderne, propagandistes de l'éducation physique et médecins naturistes nouent d'étroites relations, s'influencent réciproquement. Que ce soit Philippe Tissié (à propos du traitement de la fatigue ou de la prévention du surmenage intellectuel des élèves) ou Pierre de Coubertin (concernant la santé des populations et les performances des athlètes), les principaux promoteurs de méthodes d'éducation physique sont favorables à ces pratiques. On peut dès lors cataloguer certains centres sportifs dans les réalisations naturistes, même s'ils n'en portent pas le nom explicite. Il en va ainsi de bon nombre de structures créées par les "médecins culturistes et sportifs" (Andrieu, 1988, p. 208), comme celles du D^r Georges Rouhet, du D^r James-Edward Ruffier. On peut aussi y rattacher sans hésitation le Collège d'athlètes de Reims, fondé en 1913 et dirigé par Georges Hébert, l'inventeur d'une "méthode naturelle" d'éducation physique (Hébert, 1912). Le système d'éducation physique d'Hébert n'est-il pas d'ailleurs considéré par certains de ses adeptes comme une "médication naturiste" (Heckel, 1913, p. 87), ce que ne dément pas son auteur. Que ce soit "Aux Rouhet", en Gironde, ou au Collège rémois, bien que le mot d'ordre y soit "*Revenons à la nature et régénérons-nous*" (Rouhet, 1913), ce retour demeure raisonné, "scientifisé" et "sportivisé".

Le sport, malgré son ancrage croissant dans la modernité, tant du point de vue des valeurs, avec la sanctification du record, que de sa technologie, est, une fois de plus, associé à la nature. Pour aller plus loin, on observe qu'il en porte les valeurs, l'incarne même. À ce propos, il nous faut revenir plus en profondeur sur la piste explicative ayant trait à l'Antiquité et à la "grécophilie". Il convient d'insister sur le fait que nature et sport sont réunis en France, et au-delà, par un imaginaire commun issu d'une relecture mythique de l'Antiquité. Cette dernière symbolise plus que jamais un âge d'or du corps et de l'esprit, un temps où l'homme était intégralement développé. Par suite, "*sur le plan corporel, la référence à l'Antiquité impose progressivement de nouveaux canons dominants de 'beauté plastique', qui valorisent des visages aux traits réguliers, l'harmonie des proportions, la musculature, la minceur...*" (Guido et Haver, 2002, p. 24). Tout comme elle justifie une dénudation plus ou moins prononcée, la statuaire antique détermine les poses prises par les athlètes et les adeptes de la culture physique pour les photographies qui illustrent les revues spécialisées. Le Collège d'athlètes de Reims fonde d'ailleurs une part de sa notoriété sur une habile mise en scène destinée à rappeler l'auguste ascendance. Les statues grecques qui ornent les lieux, le port de toges par les athlètes en sont quelques-unes des ficelles les plus grossières.

Quoi qu'il en soit, cette beauté, cette puissance physique et intellectuelle attribuées aux Grecs et aux Romains sont perçues comme le fruit d'une vie respectueuse de la nature dont fait partie le sport. Dès lors, la filiation entre le sport antique et son homologue moderne est jugée évidente, revendiquée comme telle tant par les naturistes que par Pierre de Coubertin et les prosélytes des sports en quête de légitimité. Elle sert aussi de caution morale au dévêtissement des adeptes des cures naturistes.

Tout comme le naturisme, le sport illustre ainsi l'avènement de la modernité et la discordance des temps qui la fonde. Enraciné dans la notion de progrès à partir d'une référence au passé, d'un idéal mythique, il est symptomatique des bouleversements identitaires que traversent alors les sociétés européennes, de la quête de repères qui s'y affirme.

Finalement, même si l'on relève l'émergence de petites colonies naturistes⁽³⁾, de sensibilité anarchiste et tentant de rompre radicalement avec la civilisation moderne, l'essor du naturisme va de pair avec une redéfinition plus ou moins importante de la nature. De fait, celle-ci est soumise à un processus de sportivisation, de codification, d'étalonnage. Elle est appréciée sous l'angle de la performance jaugée en termes de résistance au froid comme au chaud et donnant lieu à des exhibitions spectaculaires⁽⁴⁾; une performance aussi musculaire, illustrée à travers des gestes sportifs, athlétiques.

La nature fait dès lors l'objet d'une mise en scène plus ou moins raffinée, qui s'exprime directement avec l'aménagement des terrains, leur embellissement, ou par le biais de l'imaginaire qui entoure la pratique. En France, le fait que les médecins contrôlent la diffusion des cures naturistes explique cette réification privilégiée de la nature et son ancrage dominant dans la modernité. Par-delà, cette situation reflète l'influence majeure revendiquée et progressivement acquise par les médecins sur la société française. La structuration de la médecine en spécialités scientifiques, la reconnaissance politique qui lui est conférée à propos des questions de santé publique, d'hygiène sociale, concourent à faire des médecins les garants de la norme corporelle, les producteurs d'un discours légitime sur le corps (Brauer, 2007), que ne peuvent ignorer, notamment, les acteurs du champ de l'éducation physique.

VERS UNE SPORTIVISATION DU NATURISME (1918-1950) ?

Si l'on a pu observer un mouvement de rapprochement sensible entre naturisme et éducation physique à la Belle Époque, ce processus trouve son aboutissement entre les deux guerres. Loin d'avoir stoppé l'élan de la première institutionnalisation du naturisme, la Grande Guerre lui donne un souffle nouveau, lui insuffle une dynamique inédite. Outre l'usage des traitements natu-

ristes dans le cadre des soins et de la rééducation des blessés de guerre, elle a permis à des apprentis maîtres à penser d'affirmer leurs propositions, leurs convictions et de trouver leur public. Elle a conforté la structuration de mouvements en émergence avant le conflit. En effet, l'ampleur du désastre n'a d'égal que celle du traumatisme, du désarroi, qui touche toute la population. Avec "la mort industrielle de masse" (Bach, 2010), les certitudes sont une fois encore balayées et les repères identitaires de la Belle Époque, fragilisés.

Non seulement le progrès scientifique, industriel et économique ainsi que l'affirmation de l'État n'ont pas permis d'éviter le désastre de la guerre, mais ils ont décuplé l'ampleur des massacres. Fleurit ainsi une littérature critique, dénonçant l'absurdité du conflit et les souffrances effroyables vécues au front. Nombre de personnages-clés du naturisme y apportent leur vibrante contribution, à l'instar d'Henri Nadel (*alias* Henri Vendel), qui fait paraître *Sous le pressoir* (Vendel, 1921), ou d'Alain Guirel, auteur du célèbre *Du bleu, du rouge* (1928). *In fine*, l'horreur de 1914 est perçue comme l'aboutissement logique de la société moderne, la conséquence directe d'une organisation sociale, politique et économique qui a détourné l'individu de la nature et de ses lois. Le désir de fonder une nouvelle humanité, de réformer les modes de vie par le naturisme s'y enracine pro-

fondément. D'autant que les années 1920 ne se sont pas caractérisées par un renouvellement sensible du paysage politique et que, avec la faible natalité, le spectre de la dégénérescence obscurcit encore les esprits : "Les Français sont convaincus que leur pays est entré dans une période de déclin qui menace à terme sa survie" (Berstein, 1988, p. 81).

Pour les promoteurs du naturisme, formés encore par nombre de médecins, se soigner par la nature, respecter ses lois jusque dans son hygiène de vie ne suffisent donc plus et se réaliser devient le mot d'ordre de tous les mouvements naturistes du moment. Parmi les principales forces en présence, on citera le mouvement hébertiste qui entretient des liens étroits avec la Société naturiste française (1921) fondée par le D^r Paul Carton. À la Ligue Vivre, à laquelle Marcel Kienné de Mongeot et le D^r Marcel Viard donnent naissance en 1927, vient s'ajouter, la même année, la Société naturiste des D^s Gaston Durville et André Durville. Il faut enfin évoquer le Trait d'Union de Jacques Demarquette, qui trouve son origine en 1912 mais s'épanouit véritablement entre les deux guerres. La diversité des mouvements et les conflits qui émaillent leurs relations s'expliquent au regard de leur sensibilité politique allant de l'extrême droite à l'extrême gauche. Une autre ligne de fracture se dessine autour de la nudité intégrale promue essentiellement par la Ligue Vivre et certains groupes anarchistes.

On assiste, de fait, à l'implantation rapide de centres naturistes sur tout le territoire. On peut distinguer, de façon schématique, quatre types de structures correspondant à des modes de pratiques spécifiques.

Tout d'abord perdurent des centres de cure naturistes inféodés à une logique strictement commerciale et médicale. Héritiers du XIX^e siècle et des stations thermales, ils disposent d'installations importantes, de matériel sophistiqué et d'un personnel qualifié. Ils sont implantés dans des lieux bénéficiant de conditions climatiques favorables, mais ils trouvent aussi leur place dans les grandes villes, sous la forme de cabinets médicaux. Leur clientèle vient y recouvrer la santé, traiter certaines affections spécifiques, perdre du poids ou tenter de rajeunir. Il en va ainsi de l'Institut intégral ouvert par Al Dini à Royan, au début des années 1920, ou encore de l'Institut naturothérapique de la Côte d'Azur, lancé en 1931 à Antibes et dirigé par le P^r T. Klein, avec le concours du D^r Vodder. Citons également le cabinet médical des D^s Durville, à Paris, 13 bis rue Cimara.

Viennent ensuite les centres que nous qualifierons "de proximité". Ils sont attachés à une association naturiste locale, le plus souvent inféodée à un mouvement national clairement identifié. Ils prennent la forme de terrains fermés, aménagés et situés à la périphérie verte des villes. Ils permettent une pratique si ce n'est journalière du moins hebdomadaire,

dans le respect des idéaux et des préceptes naturistes. Ils font l'objet d'un règlement intérieur strict, garant de l'honorabilité des lieux. La plupart comporte des plans d'eaux ou des bassins et des espaces dédiés au camping ou à des constructions légères. La Ligue Vivre peut s'appuyer ainsi, en 1935, sur vingt-quatre clubs gymniques, couvrant les grandes régions de France. Au même moment on recense plus de deux cents centres hébertistes et une vingtaine de "rameaux" rattachés au Trait d'Union.

On distinguera aussi les prémices des grands centres naturistes de vacances, implantés dans des lieux préservés, le plus souvent en pleine nature. Vitrites publicitaires du naturisme, fleurons de certaines organisations, ils combinent prosélytisme et mercantilisme, initiation à la doctrine naturiste et loisirs hédonistes. S'y retrouvent des sympathisants et des pratiquants issus de toute la France, mais aussi de l'étranger. Ils servent, à l'occasion, de maison mère à certains mouvements. Héliopolis, fondée en 1931 sur l'île du Levant, est le prototype de cette nouvelle génération de structures.

Enfin, on peut ajouter à ces trois types de centres le naturisme "sauvage". Nombre d'adeptes pratiquent en effet en pleine nature, dans des sites grandioses et préservés : plages reculées, gorges de l'Ardèche ou du Verdon, massifs alpins.

À l'instar de la Ligue Vivre ou de la Société naturiste des frères

Durville, il n'est pas rare qu'une organisation joue sur l'ensemble de ces catégories de centres, sur tous leurs registres de pratiques, qui peuvent, par ailleurs, se combiner, s'hybrider.

Quoi qu'il en soit, il est instructif de noter que le sport se décline systématiquement dans ces lieux. De plus, de pratique encore accessoire avant-guerre, il détient désormais une place centrale, reflétée dans l'aménagement même des centres naturistes. Comme se plaisent à le souligner les D^s Durville, Physiopolis, le centre qu'ils ont fondé en 1927 sur l'île du Platais (Villennes-sur-Seine), est "*avant tout, un immense terrain de jeux, de sports, de repos*" (Durville et Durville, 1929, p. 5). Avec ses quinze terrains de sport dont le grand stade d'athlétisme et sa piste de 300 mètres, son jardin d'enfants, ses courts de tennis, ses terrains de basket-ball, de volley-ball, de deck-tennis et sa piscine, Physiopolis s'inscrit ainsi dans la lignée du Collège d'athlètes de Reims. Cette filiation⁽⁵⁾ est aussi revendiquée par Kienné de Mongeot lorsqu'il fonde en 1931, dans la commune de Fontenay-Saint-Père, à quatre kilomètres de Mantes, le manoir Jan. Maison mère de son mouvement, la propriété s'étend sur dix hectares et dispose d'une grande salle de culture physique, d'une piscine de vingt mètres sur quinze avec plongeoir, d'un bassin pour les enfants, d'un stade d'athlétisme avec agrès. Un stade de jeux comprenant un ping-pong, sept deck-tennis, deux

terrains de volley-ball, un de basket-ball et deux de médecine-ball avec filet complètent la panoplie des installations disponibles. Il serait possible de multiplier les exemples à l'envi. On rappellera simplement que les centres gymniques de la Ligue Vivre et la plupart des "rameaux" du Trait d'Union s'apparentent, eux-aussi, à des clubs omnisports. On évoquera enfin les conseils techniques précis entourant la création d'un "stade chez soi"⁽⁶⁾, destiné à permettre à tous les naturistes de se livrer aux sports athlétiques dans leur jardin.

Si certaines installations sont construites en dur et dans le respect des règlements sportifs, les naturistes sont amenés à transposer tous les sports en pleine nature en utilisant au mieux le milieu environnant. Dans ce dernier cas, ils s'affranchissent du modèle compétitif fédéral au profit d'une pratique plus ludique, hédoniste. Ainsi deux mouvements se croisent : le premier se caractérise par une sportivisation de la nature, cette dernière étant envisagée sous l'angle de la performance, ce qui a pour conséquence sa codification, son aménagement. Le second voit le sport gagné par la nature, reformulé selon les codes naturistes (Durville, 1935, p. 7) et émancipé des normes fédérales. Il se décline alors selon des logiques hygiéniste et hédoniste, témoignant d'une centration croissante de l'individu sur lui-même, sur son apparence. Il est mis aussi au service d'un tourisme vert et s'inscrit dans la thématique plus large

de l'aventure (Pociello et Denis, 2000). Ces deux tendances sont présentes dans tous les mouvements, mais le compromis qui en résulte diffère d'une organisation à l'autre.

Il va sans dire que la vie dans les centres naturistes est rythmée par les activités sportives : initiation, entraînement, compétitions. Les festivités, régulièrement organisées pour créer de la convivialité, nourrir la solidarité entre les membres, reposent inévitablement sur des tournois sportifs, Physiopolis étant certainement le lieu où cette orientation est poussée à son paroxysme. Cet intérêt pour le sport peut même prendre un caractère relativement contraignant, oppressant. Certains centres tentent en effet d'imposer la pratique sportive par le biais des règlements intérieurs. Cette orientation sportive peut s'expliquer au regard de la sociologie des promoteurs du naturisme, appartenant pour une bonne part à la bourgeoisie, mais aussi à celle des adhérents, issus souvent des classes aisées. Que ce soit le D^r Gaston Durville, qui s'adonne au cross-country, Kienné de Mongeot, boxeur amateur et propriétaire, en 1919, de l'Académie de culture physique du parc Monceau (18^e arrondissement de Paris), ou encore Hébert, délivrant ses performances à la barre fixe au cirque Molier, les promoteurs du naturisme sont, plus que de simples sportifs, des passionnés de sports, de culture physique, et ce souvent avant même de s'engager dans la voie du naturisme. Ils

sont au fait des différentes sortes de gymnastique comme des nouvelles pratiques sportives et les rattachent à leur éducation naturiste intégrale. Les D^{rs} Durville et Kienné de Mongeot n'ont d'ailleurs de cesse de défendre l'idée que "*l'être normal, c'est l'athlète*" (Durville, 1931, tome 2, p. 19), pour les hommes comme pour les femmes. Ainsi, après une phase d'"édification musculaire" reposant sur des exercices analytiques, peut commencer celle d'"éducation musculaire" (*ibid.*, p. 154) qui fait inévitablement intervenir le sport pratiqué sous l'angle de la performance, du dépassement de soi. Il est ainsi instructif de relever que la pratique ludique ou d'entretien se combine invariablement avec la pratique athlétique, y compris pour les individus des deux sexes, voire d'âge mur⁽⁷⁾.

Le sport s'intègre, *in fine*, dans un mode de vie ascétique, guidé par le souci permanent de perfectionnement, tant musculaire que moral, tant esthétique que spirituel. L'enjeu est crucial. Il s'agit de former l'homme nouveau, l'homme complet, total, cette figure mythique qui hantait déjà les imaginaires du XIX^e siècle. C'est à cette seule condition que l'enfantement d'une nouvelle humanité est possible. Le sport apporte sa contribution à chaque niveau, à chaque étape de cette élévation, de cette métamorphose. Par exemple, il est présenté comme un des procédés parmi les plus efficaces pour développer la volonté et le courage, ils

pour agir au plan tant individuel que collectif. De fait, *“une belle attitude est une belle autosuggestion. Les sports par la précision musculaire qu’ils nécessitent sont de merveilleux éducateurs de l’âme”* (ibid., p. 61). Combiné au travail psychique, il développe *“l’attention, le jugement, le raisonnement, les qualités du cœur telles que la tolérance, la bonté, l’altruisme, l’esprit de sacrifice”* (Viard, 1926, p. 4). Reprenant les logorrhées coubertiniennes, le sport, chevalerie moderne, est utilisé avant tout pour ses valeurs éducatives appréciées selon un mètre étalon naturiste. En effet, cette appropriation donne lieu à des propositions spécifiques, originales. Les sports se voient catalogués, classés en fonction de leur proximité avec la doctrine naturiste, ce qui détermine leur intérêt (Camus, 1938, p. 13).

Il reste un dernier point quant à ce consensus autour du sport dans le naturisme. Une des hantises de la plupart des chefs de file du naturisme est l’incident qui porterait atteinte à leur honorabilité et, au-delà, à la légitimité du naturisme lui-même. Ce dernier, notamment dans sa forme la plus controversée, le nudonaturisme, est, en effet, sous surveillance, contesté par l’Église, dénoncé par les ligues de relèvement de la moralité publique. La crainte d’un débordement, d’une manifestation sexuelle involontaire, est donc prégnante. Le sport dans sa déclinaison la plus éprouvante est ainsi perçu comme le moyen idéal de pré-

vention, de discipline du corps. Il participe pleinement à l’apprentissage de la maîtrise de soi, de ses sens. Enfin, on soulignera le fait qu’il s’inscrit de plain-pied dans des stratégies de promotion, de communication. Les performances des sportifs naturistes lors des championnats officiels sont publicisées, présentées comme autant de preuves des bienfaits du retour à la nature, comme autant de cautions morales.

Nonobstant, cette sportivisation du naturisme n’est pas sans donner lieu à des remous. Le débat n’est cependant pas posé dans les termes de pour ou contre le sport. Plus largement, deux logiques auxquelles sont soumis les sports s’affrontent : l’une, ascétique ; l’autre, hédoniste. En effet, pour certains, être naturiste est un engagement de tous les instants, une lutte permanente contre soi-même et contre la source des maux qui accablent l’humanité. Au quotidien, cela se traduit par l’observance de règles strictes, que sanctionnent les règlements des centres, concernant l’alimentation, l’habillement, les exercices physiques intenses. Cet engagement est éclairé par des enjeux supérieurs et nourrit un sentiment de responsabilité qui peut être lourd à porter. De fait, dans les années 1930, de plus en plus d’adhérents opposent à cet apostolat le désir d’une pratique de loisir insouciant, fondée sur le plaisir, et donc affranchie des exigences trop rigides de la doctrine. Ainsi, la *“croisade contre les fléaux sociaux”* (Kienné de

Mongeot, 1935, p. 3) dans laquelle la Ligue Vivre s’engage en 1935 se solde rapidement par un échec. Nombre de centres gymniques refusent d’observer le programme d’action fixé, voire s’affranchissent de la ligue. Des voix s’élèvent également pour critiquer les modèles corporels athlétiques érigés en normes par les revues naturistes et qui nourrissent les complexes de certains adhérents. Ce vent de contestation annonce l’avènement des centres naturistes de vacances, fonctionnant sur des logiques plus ouvertes, accessibles au grand public. Sous l’impulsion d’Albert Lecocq, la promotion de grands centres de vacances, plutôt que des centres de proximité, fait partie de la stratégie mise en place par la Fédération française de naturisme (FFN), créée en 1950, à dessein de démocratiser le nudo-naturisme. Après Héliopolis, les centres héliomarins de Montalivet (1951) et d’Agde (1956) ouvrent la voie. Le sport naturiste embrasse donc ces évolutions, se dégageant progressivement du modèle compétitif et des canons corporels stricts pour mieux réinvestir la nature dans le cadre d’une *“civilisation du loisir”* (Dumazedier, 1962), voire du plaisir.

Il est certain que l’essor du sport, en particulier sous le Front populaire comme sous le gouvernement de Vichy, a largement bénéficié de cet engouement pour la nature auquel participent les acteurs du naturisme à plusieurs niveaux. Leur conception de l’hygiène, de la santé, fournit,

grâce notamment aux médecins “convertis”, un argumentaire solide légitimant les sports, en particulier de pleine nature. Qui plus est, les prosélytes du naturisme œuvrent concrètement à l’essor du mouvement sportif, que ce soit au sein de structures naturistes ou au sein de structures sportives. Exemple parmi d’autres, Fernand Sandoz, pionnier en France du naturisme et auteur d’une thèse de médecine sur ce sujet (Sandoz, 1907), contribue de façon notable à l’essor du ski de descente dès le début des années 1920⁽⁸⁾.

Par ailleurs, la reconnaissance institutionnelle du naturisme se traduit à travers la promotion des écoles de plein air, qui se multiplient entre les deux guerres, des écoles nouvelles, mais également par le biais de textes officiels réglementant l’école publique et l’éducation physique. Le retour à la nature s’y décline sur un plan aussi bien pédagogique que sanitaire. Poursuivant le mouvement impulsé avant la Grande Guerre, le champ de l’éducation physique et des sports fait une place toujours plus importante aux thèses et aux pratiques naturistes, jugées comme relevant du bon sens. Outre Hébert qui poursuit sa trajectoire en associant étroitement son œuvre à celle du médecin naturiste Paul Carton, le D^r Maurice Boigey, médecin rattaché à l’École de Joinville, tout comme le D^r Marc Bellin du Coteau, médecin de la Fédération française d’athlétisme, intègrent à leurs propositions d’éducation physique pour l’un, d’éduca-

tion sportive pour l’autre, les prescriptions naturistes. C’est d’ailleurs parce que le dévêtissement est indissociable de la pratique du sport que Bellin du Coteau le considère comme “[répondant] à des réalités physiologiques” (Bellin du Coteau, 1930, p. 194). Sur fond d’enjeux politiques forts, de préoccupations eugéniques et natalistes, mais aussi de montée du temps libre et des loisirs, la période 1918-1944 marque ainsi l’apogée des relations entre le naturisme et le champ de l’éducation physique et des sports.

CONCLUSION

Comme nous avons pu l’observer, le naturisme a été colonisé par le sport moderne, qui lui est contemporain. Ce dernier en est même devenu une des pièces maîtresses entre les deux guerres à la faveur de ses déclinaisons aussi bien ascétiques qu’hédonistes. Et, le 28 octobre 1983, c’est somme toute fort logiquement que la FFN obtiendra du ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports l’agrément “association de jeunesse et d’éducation populaire”. De fait, les mouvements naturistes ont contribué à faire de la nature – aussi bien dans les imaginaires que dans les pratiques – un territoire sportif privilégié, un immense terrain de jeu. Ce faisant, la nature a été mise au service d’un idéal d’amélioration de l’individu.

Le sport participe ainsi de la modernité dans laquelle s’inscrit le naturisme et met en lumière les

logiques qui sous-tendent les tentatives de retour à la nature. Car, on l’a vu, ce n’est pas un hasard si ces deux phénomènes se rencontrent et se nourrissent réciproquement. Naturisme et sport partagent *in fine* une même aspiration identitaire. Ils se greffent sur un mouvement centrifuge de l’individu sur lui-même, qui met au premier plan l’attention portée au corps, aux sens, aux émotions. Comme le montre l’évolution du naturisme français après 1950, le retour à la nature est, avant tout, un retour sur soi-même, fondé sur la prise de conscience de son individualité, de ses possibilités, mais aussi de ses désirs. De fait, la seconde moitié du XX^e siècle est marquée par l’affirmation puis la suprématie des centres naturistes de vacances où la logique ludique, hédonique, prime sur le respect des principes naturistes. Le naturisme s’y affirme comme un loisir, une pratique de plaisir momentanée, plutôt que comme un mode de vie, lequel se replie dans les clubs de la fédération. Pour terminer, on remarquera que plus les naturistes veulent renouer avec la nature, plus ils sont amenés à la redéfinir et à l’inscrire dans des codes sociaux et des pratiques hérités de la modernité, ce dont rend compte notamment la montée en puissance de la thématique écologique au sein du naturisme à partir des années 1960. ■

NOTES

(1) *Deutschen Bund der Vereine für naturgemäße Lebens-und Heilweise.*

(2) Le 18 août 1840, le mémoire soumis par deux médecins allemands à l'Académie royale de médecine afin de pouvoir exercer en France, *Esquisse du traitement hydrothérapique*, des D^s Engel et Wertheim, donna l'occasion aux membres de l'Académie royale de médecine de traiter l'Allemagne de "nébuleuse patrie de toutes les grandes mystifications philosophiques et médicales" (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1840, tome V, p. 503).

(3) On pensera notamment à Monte Verità, colonie nudiste fondée en 1900 sur la rive suisse du lac Majeur (Tessin) par Henri Oedenkoven (1875-1935) et sa compagne, Ida Hofmann. On peut citer aussi les colonies fondées par Georges Butaud à Vaux, aux environs de Château-Thierry (1903), puis à Bascon.

(4) Hébert et le D^r Rouhet ne sont pas avarés de clichés représentant leurs élèves se livrant aux exercices physiques quasi nus dans la neige ou immergés dans des eaux recouvertes en partie par la glace.

(5) Souvent perçu comme le premier grand centre naturiste de France, le Collège rémois constitue de fait un modèle de structure pour les différents promoteurs du naturisme.

(6) "Par 'stade chez soi', j'entends un espace, dans le jardin, spécialement réservé pour s'y exercer aux exercices athlétiques. Le stade chez soi permettra de réaliser, outre la gymnastique au(en ?) plein vent, le saut (en hauteur, en longueur, avec élan ou sans), le lancer du poids, le lever du poids, le grimper à la corde et la suspension" (Durville, 1931, tome 2, p. 221-222).

(7) Car "le sport, même violent, est accessible à tous : ce n'est qu'une question de méthode et de temps" (Durville, 1931, tome 2, p. 207).

(8) En 1926, le D^r Sandoz fonde un des tout premiers groupements autonomes de skieurs de la région parisienne, avant de participer, en 1932, à l'ouverture d'une des premières écoles de ski de descente.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Gilbert ANDRIEU, *L'Homme et la force. Des marchands de la force au culte de la forme*, Actio, 1988.

Dorian ASTOR, *Nietzsche*, Gallimard, 2011.

André BACH, "La mort en 1914-1918", *Revue historique des armées*, n° 259, 2010.

Arnaud BAUBÉROT, *Histoire du naturisme. Le mythe du retour à la nature*, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Arnaud BAUBÉROT et Florence BOURILLON, *Urbaphobie. La déstatisation des villes aux XIX^e et XX^e siècles*, Bière, 2009.

P. CAMUS, "Le tir à l'arc, sport naturiste", *Naturisme, le grand magazine de culture humaine*, n° 424, 1938.

Marc Léon BELLIN DU COTEAU, *Le Sport au secours de la santé*, Dangles, 1930.

Serge BERSTEIN, *La France des années 30*, Armand Colin, 2011 (1^{re} édition 1988).

Marc BOYER, *Histoire de l'invention du tourisme, XVIII^e-XIX^e siècle*, éditions de l'Aube, 2000.

Fae BRAUER, "Biopouvoir", dans Michela MARZANO (dir.), *Dictionnaire du corps*, Puf, 2007.

Christophe CHARLE, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Armand Colin, 2011.

Louis DOYEN, "Le bain atmosphérique. Air et soleil", *L'Éducation physique*, n° 16, 1907.

Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, 1989 (1^{re} édition 1962).

Maurice GARDEN, "Médecine savante et médecine naturelle en Allemagne (fin XIX^e-début XX^e siècle) ; un essai de compréhension par la lecture de la presse corporative et de la littérature de vulgarisation", dans René FAVIER, Maurice GARDEN, Laurence FONTAINE et al. (dir.), *Un historien dans la ville*, Maison des sciences de l'homme, 2008.

Gaston DURVILLE et **André DURVILLE**, "La cité de la nature, Physiopolis", *La Vie sage*, n° 84-85, 1929.

Gaston DURVILLE, *La cure naturiste pour entretenir sa vigueur et se guérir sans médicaments*, 2 vol., Éditions du naturisme, 1931.

Gaston DURVILLE, "Le sport sans le naturisme est un non-sens", *Naturisme, le grand magazine de culture humaine*, n° 344, 1935.

Marcel GAUCHET, *Le Désenchantement du monde*, Gallimard, 2005 (1^{re} édition 1985).

Paul GERBOD, "Loisirs et santé : les cures thermales en France (1850-1900)", dans Adeline DAUMARD (dir.), *Oisiveté et loisirs dans la société occidentale au XIX^e siècle*, Paillard, 1983.

Laurent GUIDO et **Gianni HAVER**, *La Mise en scène du corps sportif*, Musée olympique, 2002.

Alain GUIREL, *Du bleu, du rouge*, Éditions du monde moderne, 1928.

Philippe GUMPCOWICZ, *Les Résonances de l'ombre. Musique et identités : de Wagner au jazz*, Fayard, 2012.

Georges HÉBERT, *L'Éducation physique ou l'Entraînement complet par la méthode naturelle*, Vuibert, 1912.

Francis HECKEL, *Culture physique et cures d'exercices (myothérapie)*, Masson, 1913.

Marcel KIENNÉ DE MONGEOT, "La culture individuelle", *Vivre-Santé*, n° 178 bis (supplément littéraire), 1935.

Michela MARZANO (dir.), *Dictionnaire du corps*, Puf, 2007.

Arnd KRÜGER, "There goes this art of manliness: Naturism and racial hygiene in Germany", *Journal of Sport History*, n° 1, vol. 18, 1991.

Jørgen Peter MÜLLER, *Mon système pour les enfants*, Lafitte, 1939 (1^{re} édition 1912).

Jørgen Peter MÜLLER, *Le Livre du plein air*, Haar et Steinert, 1914 (1^{re} édition 1909).

Albert MONTEUUIS, *Abdominales méconnues. Les déséquilibrés du ventre sans ptose*, Baillière et fils, 1903.

Albert MONTEUUIS, *L'Usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil. Leur valeur pratique dans le traitement des maladies chroniques et dans l'hygiène journalière*, Visconti, 1911.

Christian POCIELLO et **Daniel DENIS** (dir.), *À l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde (1890-1940)*, Presses universitaires du sport, 2000.

Daniel ROCHE, *La France des Lumières*, Fayard, 2008 (1^{re} édition 1993).

Georges ROUHET, *Revenons à la nature et régénérons-nous*, Berger-Levrault, 1913.

Fernand SANDOZ, *Introduction à la thérapie naturiste par les agents physiques et diététiques*, Steinheil, 1907.

Anne-Marie THIESSE, *La Création des identités nationales. Europe, XVIII^e-XX^e siècle*, Seuil, 1999.

Henri VENDEL, *Sous le pressoir*, Société mutuelle d'édition, 1921.

Marcel VIARD, "Le désarroi sentimental chez les jeunes gens", *Vivre, culture physique et mentale, hygiène-sports, arts et sports*, n° 1, 1926.

Sylvain VILLARET, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, Vuibert, 2005.

Richard WAGNER, *Ma vie*, Pemin, 2012, édition révisée, complétée et annotée par Dorian Astor (1^{re} édition 1911).